

Nom, prénom :
Adresse :
.....
.....

à M. le Directeur des services financiers de La Poste

Compte ou livret n° :

Objet : la Poste, le blanchiment, et les paradis fiscaux

Le/...../ 200.

Monsieur le Directeur des services financiers,

Je constate avec étonnement qu'à l'instar de nombreuses banques françaises, les services financiers de La Poste sont implantés dans 2 paradis fiscaux notoires, à savoir Monaco et Andorre. Cette situation m'inquiète fortement, car dans ces territoires opaques à la justice, ils ne peuvent que contribuer :

- au blanchiment de « l'argent sale » provenant d'activités criminelles ou de corruption, en offrant une passerelle entre la finance criminelle et la finance légale,
- à l'évasion fiscale massive d'entreprises et de particuliers qui trouvent ainsi les services financiers utiles à leurs manœuvres,
- à la libre circulation de fonds finançant le terrorisme, comme les évènements récents nous l'ont rappelé.

Même s'il ne s'agit que de complicité passive, j'ai en horreur l'idée que la Poste, service public respectable, et dont je suis client des services financiers depuis ans, pourrait contribuer à une telle situation.

En particulier je désirerais la réponse la plus claire possible aux questions suivantes :

- Comment luttez-vous préventivement contre le blanchiment d'argent, en particulier dans le cas d'opérations faisant intervenir les agences en question et plus généralement tout établissement financier correspondant présent dans des territoires laxistes (je fais référence à l'affaire dite du Sentier où la Poste semble avoir été utilisée dans un circuit de blanchiment passant par Israël) ?
- Qui contrôle de façon indépendante le sérieux et l'efficacité de cette prévention ?

Vous remerciant de bien vouloir apporter le maximum d'éclairage à ces questions, veuillez recevoir, M. le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux,